



84240

Tél. : 04 90 09 83 79

Fax : 04 90 09 96 12

mairie@ansouis.fr

2026-14 -10 V88

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DU STATIONNEMENT D'UN VEHICULE DEVANT LE
20 RUE DU CARTEL UNIQUEMENT PENDANT LE
DECHARGEMENT ET CHARGEMENT
DU MERCREDI 14 OCTOBRE AU VENDREDI 30
OCTOBRE 2026 DE 7H00 A 17H00, JOURS OUVRÉS

*Le Maire de la Commune d'ANSOUIS,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU le Code Pénal,*

*VU la demande de Madame Johane Abramini 18, rue des Catalans 84120 Pertuis,
pour l'Entreprise DF Concept, Avenue des Druides 84400 APT et l'Entreprise SARL
Gelecenergie 1893, Rte de Mirabeau 84240 La Tour d'Aigues pour le stationnement pendant le
chargement et déchargement d'un véhicule de chantier à tour de rôle.*

*CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévenir tous les risques d'incidents ou
d'accidents pendant le stationnement susvisé.*

ARRETE

ARTICLE 1 : LE STATIONNEMENT D'UN VEHICULE EST AUTORISE DEVANT LE 20,
RUE DU CARTEL UNIQUEMENT PENDANT LE DECHARGEMENT ET
CHARGEMENT, DU MERCREDI 14 OCTOBRE AU VENDREDI 30 OCTOBRE 2026 DE
7H00 A 17H00, **JOURS OUVRÉS A TOUR DE RÔLE.**

ARTICLE 2 : La responsabilité de l'entreprise DF CONCEPT et de l'Entreprise SARL
Gelecenergie sera engagée par l'insuffisance de la signalisation et par les modifications qu'elles
apporteront temporairement aux conditions de circulation.

ARTICLE 3 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés, l'Entreprise DF
CONCEPT et l'Entreprise SARL Gelecenergie seront responsables de tous incidents survenus.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie et sur le lieu de la permission.

ARTICLE 5 : Monsieur Le Maire d'ANSOUIS, Monsieur le Commandant de la Brigade de
Gendarmerie de PERTUIS, Madame la Directrice Général des Services sont chargés, chacun
en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Ansouis, le mercredi 14 octobre 2026
Géraud de Sabran-Pontevès.

Le Maire